



DEMANDE DE BRANCHEMENT DES EAUX USEES

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

DEMANDEUR

Nom (ou raison sociale).....Prénom.....

Adresse.....

.....

Commune.....

Téléphone.....Mail.....

Vous êtes : Propriétaire Lotisseur/aménageur

Collectivité Locataire ► *fournir un justificatif et accord du propriétaire*

ADRESSE A LAQUELLE ENVOYER LE DEVIS (si différente du demandeur)

Nom (ou raison sociale).....Prénom.....

Adresse.....

.....

Commune.....

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président
Agglomération d'Agen – Service Gestion de l'eau - 8 rue André Chénier – 47916 AGEN Cedex 9
Ou par mail : serviceeauassainissement@aggle-agen.fr

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.aggle-agen.fr>

LOCAL A RACCORDER

N° PARCELLE.....

Adresse.....

.....

Commune.....

N° PERMIS.....

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- Création de branchement neuf
- Déplacement du regard des eaux usées

<i>Partie réservée à l'exploitant</i>	<i>Référence client :</i>
<i>Rendez-vous : <input type="checkbox"/> Oui, le Entre h et h</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Non</i>	

LE BRANCHEMENT

VOTRE PROJET CONCERNE :

- Une maison particulière comprenant pièces principales
- Un immeuble comprenant appartements à raccorder
- Un lotissement comprenant Lots
- Des locaux industriels et commerciaux de m²
- Des bureaux de m²
- Des locaux d'enseignement et de loisirs de m²
- Hôtel – Restaurant – Réfectoire de m²



- Installation sanitaire spécifique

LES TRAVAUX CONCERNENT :

- Un raccordement direct (les EU sont reliées directement de l'habitation à la boîte de branchement).

Nombre de raccordement à réaliser : au réseau

- Un raccordement indirect (les EU transitent par un prétraitement entre l'habitation et le collecteur public).

Type de prétraitement : Bac à graisse Fosse septique Fosse toutes eaux

Nombre de raccordement à réaliser :au réseau

PARTICIPATION DUE A L'AGGLOMERATION D'AGEN PAR LE DEMANDEUR

La création d'un branchement au réseau d'assainissement est soumise à une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), conformément à la délibération du conseil communautaire du 10/10/2019.

Un titre de recette sera émis après achèvement des travaux en domaine public pour le recouvrement de cette participation dont le montant est au jour du dépôt de la demande de €.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président
Agglomération d'Agen – Service Gestion de l'eau - 8 rue André Chénier – 47916 AGEN Cedex 9
Ou par mail : serviceeauassainissement@agglo-agen.fr

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.agglo-agen.fr>

DEMARCHES

- Le demandeur remplit la demande de branchement des eaux usées.
- Il la retourne au Service Gestion de l'eau de l'Agglomération d'Agen, avec un plan de masse et un plan de situation.
- Suite à la réception, le Service émet des observations ainsi qu'un avis sur le sujet (Favorable/Défavorable).
- Le Service envoie la demande signée à l'exploitant et au demandeur.
- L'exploitant prend alors contact avec le demandeur afin de réaliser un devis ou une estimation financière.
- Le branchement est réalisé après acceptation du devis.

Fait à

Le.....

Signature du demandeur :

CADRE RESERVE AU SERVICE GESTION DE L'EAU

Observations.....

.....

.....

.....

.....

.....

Service Gestion de l'Eau

Agen, Le

Avis Favorable

Avis Défavorable

Responsable du Service Gestion de l'eau

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président
Agglomération d'Agen – Service Gestion de l'eau - 8 rue André Chénier – 47916 AGEN Cedex 9
Ou par mail : serviceeauassainissement@agglo-agen.fr

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.agglo-agen.fr>